Envoyé en préfecture le 28/03/2026
Reçu en préfecture le 28/03/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260328-2026_28_MAR_04-DE

VILLE DE Saint-Brieuc

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 mars 2026 à 9 h 30

Nombre de membres

En exercice : 43

Présents : 43

Ayant donné procuration : 0

Absent : 0

Votants : 43

Date de convocation : 24 mars 2026

Le 28 mars 2026 à 9 h 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en présentiel à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé GUIHARD, Maire sortant, Madame Joëlle CONIN, Doyenne et Monsieur Victor BONNOT, Maire élu. La séance a été retransmise en direct sur le site internet de la Ville de Saint-Brieuc. Elle est disponible en différé sur ce même site.

Membres présents :
Cigdem AKTAS, Henri ALLOY, Françoise AMOSSÉ-MEVEL, Marina ANDRÉ, Alain ATLAN, Said BENDARRAZ, Stéphanie BILLON, Victor BONNOT, Adil BOUKLATA, Blandine CLAESSENS, Laurence COINTOT, Joëlle CONIN, Pascal CONNEN, Bernard CROGUENNEC, Caroline DANIEL, Nadia DRUILLENNEC, Maxime DUMOULIN, Stéphane FAVRAIS, Jérôme GABOREL, Charlotte GIANNOLI, Hervé GUIHARD, Boris GUILLOU, Isabelle IMBERT, Stéphane L'HER, Aline LE BOEDEC, Didier LE BUHAN, Jennifer LE DU, Jean-Christophe LE GOT, Thibaut LE HINGRAT, Raphaël LE MÉHAUTÉ, Catherine LEMAITRE, Laurent LUTSE, Annie MILIN, Jean-Charles MINIER, Lucile MOGLIA, Marie-Chantal NACIRI, Marc PICQUETTE, Emma POEDRAS, Marie-Hélène REIGNIER, Jules ROOS, René SAVIDAN, Gwennael TANO, Pierre-Yves THOMAS.

Secrétaire de séance :
Jules ROOS

Envoyé en préfecture le 28/03/2026
Reçu en préfecture le 28/03/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260328-2026_28_MAR_04-DE

VILLE DE Saint-Brieuc

République Française

Séance du 28 mars 2026
Rapporteur : M. LE MAIRE

Conseil municipal

Délibération

4 – Élection des adjoints au Maire

Exposé des motifs

Le Conseil municipal est invité à procéder à l'élection des adjoints dans les conditions proposées par l'article L. 2122-7-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui dispose que « *les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.*

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. »

Ces dispositions appellent les précisions suivantes :

- la liste doit respecter la parité et l'alternance entre les femmes et les hommes ;
- l'ordre de présentation des candidats pour l'élection des adjoints peut-être différent de l'ordre de présentation retenu sur les listes de candidats aux élections municipales s'agissant de deux scrutins rigoureusement distincts et soumis à des règles différentes.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après avoir procédé aux opérations de vote selon ces modalités ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-4 et suivants ;

Vu la délibération n° 3 du Conseil municipal du 28 mars 2026 fixant à 12 le nombre d'adjoints ;

Vu les résultats du premier tour de scrutin consignés dans le procès-verbal de séance ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Présents : 43	Pouvoir : 0	Votants : 43
Bulletin nul : 1	Bulletins blancs : 10	Suffrages exprimés : 32
Nombre de voix obtenues :		
Liste Aimons Saint-Brieuc : 32		

Envoyé en préfecture le 28/03/2026
Reçu en préfecture le 28/03/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260328-2026_28_MAR_04-DE

PROCLAME élus à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- Premier adjoint Marc PICQUETTE
- Deuxième adjointe Catherine LEMAITRE
- Troisième adjoint Boris GUILLOU
- Quatrième adjointe Isabelle IMBERT
- Cinquième adjoint Raphaël LE MÉHAUTÉ
- Sixième adjointe Lucile MOGLIA
- Septième adjoint Bernard CROGUENNEC
- Huitième adjointe Jennifer LE DU
- Neuvième adjoint Adil BOUKLATA
- Dixième adjointe Françoise AMOSSÉ-MEVEL
- Onzième adjoint Jean-Charles MINIER
- Douzième adjointe Marina ANDRÉ

Le Maire	Le secrétaire de séance
M. Victor BONNOT	M. Jules ROOS

MAIRIE de St-BRIEUC (Côtes d'Armor)